Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n° 16 : 06/07/2017

SOUTIEN À LA SÉLECTION DES TAUREAUX DE RACE CAMARGUE PAR DES CONCOURS TESTS EN ARÈNES
Modification du partenariat et du plan de financement

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le six juillet, à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents**

— **Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Cyril Juglaret

— **Représentants des Communes :**
- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia

— **Représentants des établissements publics :**
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

- **Avaient donné pouvoir :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, Bernard Bacchi à David Grzyb
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

- **Étaient absents-excusés :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana, Patricia Saez
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres**

- **Autres personnes présentes :**
Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	39

Date de convocation
12/04/2017
RV/SAY/CH – 198

REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_16_TRU-DE

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 16 : 06/07/2017

SOUTIEN À LA SÉLECTION DES TAUREAUX DE RACE CAMARGUE PAR DES CONCOURS TESTS EN ARÈNES
Modification du partenariat et du plan de financement

Par délibération n° 12 du 1er février 2017, le Parc naturel régional de Camargue a adopté le projet relatif au soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes et a autorisé le Président à solliciter les financements nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Il est rappelé que l'élevage du taureau en Camargue contribue largement à la conservation des écosystèmes et participe au maintien de la valeur paysagère, du fait de son mode en extensif.

Pour cela, le Parc organise depuis 34 ans des concours de sélection de reproducteurs. Le jury de ces concours prend en compte à la fois des critères morphologiques et l'aptitude de l'animal à participer aux jeux taurins.

En 2017, sera renouvelé pour la troisième année consécutive le concours de sélection sur les vaches afin d'évaluer l'aptitude à transmettre leurs capacités génétiques aux animaux participant aux jeux. Ces concours sont ouverts à tous les éleveurs membres des associations d'élevage de taureaux de Camargue ayant leur siège au centre administratif du Parc naturel régional de Camargue.

Concernant les taureaux, pour près de 50 manades concernées, il s'agit d'organiser 6 courses de sélection accueillant des animaux âgés de 3 et 4 ans. Lors de ces concours, les animaux sont testés en arènes dans des conditions réelles de course camarguaise. Lors de chaque présentation, un jury examine le standard de la race, l'allure et la combativité au jeu. Les résultats de ce concours permettent de classer les manades et de récompenser les éleveurs pour leurs efforts de sélection menés dans le cadre de leurs élevages.

Concernant les vaches, le même principe est mis en place afin de motiver les éleveurs sur le rôle des vaches mères dans les sélections des taureaux destinés aux jeux. En 2017, 2 courses de sélection et une finale seront organisées pour les vaches.
Toutefois, ces courses de vaches étaient organisées jusqu'en 2016 en partenariat avec les deux clubs taurins de Salin-de-Giraud. Récemment, l'un des deux clubs nous a informés qu'il ne pouvait plus participer à l'organisation de ces trois courses pour des raisons de programmation trop chargée. C'est pourquoi il est proposé de recentrer le partenariat avec le club taurin restant. Le plan de financement initial doit donc être modifié.

Parc naturel régional
REÇU EN PREFECTURE
Le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_16_TAU-DE

▶ PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses 2017		Recettes 2017	
Convention d'organisation avec le Comité des Fêtes Saintoises	7 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 000 €
Convention d'organisation avec le Club Taurin Prouvenço Aficioun	5 000 €	Ville Arles	5 000 €
Ingénierie	3 000 €	Autofinancement	3 000 €
TOTAL	**15 000 €**	**TOTAL**	**15 000 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- **Adopte ce projet modifié et autorise le Président à solliciter les financements nécessaires à la mise en œuvre de cette opération ;**
- **Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le Club Taurin Prouvenço Aficioun de Salin-de-Giraud pour les courses de vaches ;**
- **Accepte de renouveler la convention de partenariat avec le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises pour les courses de Tau ;**
- **Autorise le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de cette action.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 12 JUIL. 2017
Et de l'affichage effectué le 13 JUIL. 2017

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Parc naturel régional
REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_16_TAU-DE

REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_16_TRU-DE